



**CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU 26 JUIN 2024**

N° 0 0 0 0 5

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Objet : Sollicitation de subventions dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) pour les travaux de restructuration des résidences autonomie Beaunier (Paris 14^{ème}) et Les Epinettes (Paris 17^{ème}) gérées par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris

Le Conseil,

Vu la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement ;

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment ses articles R 123-39 et suivants;

Vu le décret n°2016-696 du 27 mai 2016 relatif aux résidences autonomes et portant diverses dispositions relatives aux établissements sociaux et médico-sociaux ;

Vu la circulaire TREL2235937C du 14 décembre 2022 relative au déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert)

Vu le mémoire présenté par Madame la Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, l'autorisant à solliciter des subventions dans le cadre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) pour les travaux de restructuration des résidences autonomie Beaunier (Paris 14^{ème}) et Les Epinettes (Paris 17^{ème}) gérées par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris ;

Délibère

Article 1

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à déposer une demande de subvention d'un montant de 7 095 856,94 € dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition énergétique dans les territoires (fonds vert) pour le financement de la restructuration la résidence autonomie Beaunier gérée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

Article 2

La Directrice Générale du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris est autorisée à déposer une demande de subvention d'un montant de 9 027 957,50 € dans le cadre du Fonds d'accélération de la transition énergétique dans les territoires (fonds vert) pour le financement de la restructuration la résidence autonomie Les Epinettes gérée par le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris.

La Directrice Générale,



Jeanne SEBAN

Pour la Présidente,



Léa FILOCHE